



Strasbourg, 26 octobre 2016
PC-CP/docs 2016\PC-CP(2016)11_F

PC-CP (2016) 11

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)

Conseil de coopération pénologique
(PC-CP)

6^e réunion plénière

Strasbourg, 19-21 octobre 2016

RAPPORT SOMMAIRE DE RÉUNION

**Document établi par la Direction générale
Droits de l'homme et Etat de droit**

RÉSUMÉ

Le PC-CP :

- a pris note de l'allocution d'ouverture prononcée par M. Carlo Chiaromonte, chef de la Division du droit pénal, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG Droits de l'homme et Etat de droit, et plus spécialement des décisions adoptées lors de la dernière réunion plénière du CDPC en juin 2016 ;
- a pris note du rapport de M. Vivian Geiran, président du PC-CP, sur les travaux menés par son Groupe de travail depuis sa dernière réunion plénière en novembre 2015, qui ont porté sur un projet de guide à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent, un projet de recommandation du Comité des Ministres relative aux règles européennes sur les sanctions et mesures appliquées dans la communauté, la participation aux travaux de Livre blanc sur le surpeuplement carcéral et la tenue de la 21^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (juin 2016, Zaandam, Pays-Bas) ;
- a pris note de la demande de contacter les délégations nationales auprès du CDPC pour les informer de l'issue des discussions et des décisions adoptées durant la présente réunion en ce qui concerne la finalisation des projets de guide et de recommandation. Il a également noté que ces textes seraient approuvés en réunion plénière du CDPC en décembre 2016, puis transmis au Comité des Ministres ;
- a approuvé son ordre du jour, son ordre des travaux et les rapports de réunions du Groupe de travail du PC-CP en 2016 ;
- a examiné et révisé le projet de guide et s'est dit satisfait de la qualité du travail des trois experts scientifiques ;
- a pris note des informations concernant l'organisation prochaine d'une réunion d'experts des services pénitentiaires et de probation consacrée à la radicalisation qui conduit à l'extrémisme violent, ainsi que du résultat attendu de cette réunion, à savoir rassembler des bonnes pratiques qui seront publiées avec les lignes directrices et le guide sur la radicalisation et l'extrémisme violent ;
- a examiné le projet de recommandation relative aux règles européennes sur les sanctions et mesures appliquées dans la communauté et son commentaire, auxquels il a apporté de nouvelles modifications. A ce sujet, plusieurs délégations ont estimé que le terme générique « auteur d'infraction » (qui désigne aussi bien les personnes soupçonnées d'avoir commis une infraction que celles ayant commis une infraction) devrait être remplacé par « prévenus et auteurs d'infraction » ;
- a examiné et approuvé le document PC-CP (2014) 16 rév 3, qui contient la liste des recommandations du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire ainsi que les mesures que doit adopter le PC-CP soit pour mettre un terme à leur application (parce qu'elles sont obsolètes et/ou ont été intégrées dans des textes plus récents), soit pour les promouvoir, pour les actualiser ou pour examiner leur mise en œuvre par les autorités nationales ;
- a approuvé son programme de travail pour 2017, à savoir réviser le commentaire sur les Règles pénitentiaires européennes, rédiger un projet de recommandation contenant des lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et portant sur les enfants de parents incarcérés (suite de la 21^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation) et commencer à examiner les questions de la justice réparatrice, de la santé mentale et des délinquants sexuels ;
- a pris note des informations données par M. Harald Føsker, des Services pénitentiaires norvégiens, au sujet de l'organisation de la 22^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (20-21 juin 2017, Norvège) et de l'intitulé de la Conférence, « Recrutement du personnel, formation et développement de carrière » ;
- a pris note de l'exposé du professeur Marcelo Aebi sur les Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE) et l'analyse de ces données, qui a permis de conclure qu'il existe un risque de dévoiement de la justice pénale dans certains pays. Le PC-CP a convenu que pour rendre ces importants travaux plus visibles, il faudrait communiquer à l'avance les dates des conférences de presse annuelles concernant SPACE aux services pénitentiaires et de probation nationaux. A la suite des observations écrites italiennes, il a été décidé que les publications SPACE préciserait à l'avenir, dans

le tableau portant sur la capacité des prisons, que les critères de calcul diffèrent selon les pays et qu'il n'est donc pas possible de dresser un bilan uniforme de la situation en matière de surpeuplement carcéral ;

- a pris note des activités prévues dans le cadre de la contribution financière de l'UE en faveur de SPACE pendant 18 mois (octobre 2016 - mars 2018) ;
- a pris note du rapport de M^{me} Tanja Rakusic-Hadzic sur les activités menées par l'Unité de coopération en matière de droit pénal en 2016 ou prévues en 2017 dans des pays comme l'Arménie, la Géorgie, Moldova, la Turquie et l'Ukraine et dans les Balkans occidentaux. Il a aussi noté que les questions à l'ordre du jour en 2016 avaient été les soins de santé mentale, le recours aux sanctions et mesures appliquées dans la communauté, ainsi que la police et la lutte contre la discrimination ;
- a pris note de l'exposé de M. Mikaël Poutiers sur la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels et de la demande visant à promouvoir cette journée parmi les agents et services pénitentiaires et de probation et à agir au niveau national pour mettre ces phénomènes en lumière et aider à les combattre ;
- s'agissant de la proposition figurant dans les observations écrites italiennes sur l'ordre du jour (traiter le problème de la surpopulation carcérale parmi les suites à donner à la 21^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation), il a estimé que le Livre blanc sur le surpeuplement carcéral récemment adopté et les futurs travaux d'un sous-groupe du CDPC déboucheraient sur des mesures pratiques en faveur de la mise en œuvre du Livre blanc, qui répondront suffisamment à la proposition ;
- a noté que le mandat d'un des membres élus du Groupe de travail du PC-CP s'achèverait à la fin de l'année et que les pays souhaitant présenter des candidats devaient contacter leur délégation nationale auprès du CDPC, lequel organisera un scrutin pendant sa réunion plénière de décembre 2016 ;
- a demandé instamment à ses membres d'accroître la visibilité des travaux et résultats du PC-CP sur le site internet de leur agence nationale et auprès des autorités nationales compétentes ;
- a décidé de tenir sa réunion plénière l'an prochain du 6 au 8 novembre 2017.

1. Le Conseil de coopération pénologique (PC-CP) a tenu sa 6^e réunion plénière du 19 au 21 octobre 2016 à Strasbourg, sous la présidence de M. Vivian Geiran et la vice-présidence de M. Jörg Jesse. La liste des participants fait l'objet de l'Annexe II au présent rapport.

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

2. L'ordre du jour est adopté (voir Annexe I). L'ordre des travaux et les rapports des trois dernières réunions du Groupe de travail du PC-CP sont également approuvés.
3. M. Carlo Chiaromonte, chef de la Division du droit pénal, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG Droits de l'homme et Etat de droit, informe les participants des dernières activités menées et des prochaines activités prévues par le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), et en particulier des décisions adoptées lors de sa dernière réunion plénière en juin 2016 qui portaient sur les travaux du PC-CP. Il s'agit notamment de la décision d'accélérer l'adoption du projet de Guide à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent, de la décision de créer un sous-groupe temporaire du CDPC chargé de proposer des mesures pratiques pour mettre en œuvre les recommandations figurant dans le Livre blanc sur la surpopulation carcérale, de la décision de rédiger un projet de recommandation sur les enfants de parents incarcérés et de la décision d'entamer des travaux sur la justice réparatrice dans le domaine pénal.
4. Les participants prennent également note des informations concernant la tenue d'une future réunion d'experts des services pénitentiaires et de probation consacrée à la radicalisation qui conduit à l'extrémisme violent, ainsi que du résultat attendu de cette réunion, à savoir rassembler des bonnes pratiques qui seront publiées avec les Lignes directrices et le Guide sur la radicalisation et l'extrémisme violent ;
5. M. Vivian Geiran, président du PC-CP, informe les participants des travaux menés par le Groupe de travail du PC-CP depuis sa dernière réunion plénière en novembre 2015, qui ont porté sur la rédaction d'un Guide à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent ; la rédaction d'une nouvelle recommandation du Comité des Ministres relative aux règles européennes sur les sanctions et mesures appliquées dans la communauté ; la finalisation du Livre blanc sur le surpeuplement carcéral et la tenue de la 21^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (juin 2016, Zaandam, Pays-Bas). Il se félicite de la participation active et régulière d'EuroPris et de la CEP aux activités du PC-CP, qui permet de maintenir le contact et d'échanger des informations avec les services pénitentiaires et de probation européens.
6. M. Geiran demande spécifiquement aux participants de contacter leurs délégations nationales auprès du CDPC pour les informer de l'issue des discussions et des décisions adoptées durant la présente réunion au sujet de la finalisation des projets de guide et de recommandation, de manière à permettre aux autorités de leur pays de coordonner leur position sur ces textes, qui seront approuvés en réunion plénière du CDPC en décembre 2016 avant d'être transmis au Comité des Ministres.
7. M. Geiran demande également aux participants de promouvoir de façon plus visible au niveau national les travaux du PC-CP et les normes du Conseil de l'Europe dans ce domaine, en mentionnant le site du PC-CP (<http://www.coe.int/prison>) sur le site internet de leur agence mais aussi en traduisant dans leurs langues nationales et en diffusant les textes normatifs et les autres documents importants, comme le Livre blanc sur le surpeuplement carcéral. Les participants sont invités à envoyer toutes ces traductions au Secrétariat pour qu'elles puissent aussi être mises en ligne sur le site du PC-CP, comme c'est déjà le cas pour un certain nombre de recommandations et rapports.

II. Projet de Guide à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent

8. Les participants se disent satisfaits de la qualité du travail réalisé par les trois experts scientifiques dans un délai si court. Ils examinent et révisent le projet de Guide et apportent quelques changements supplémentaires qui vont dans le sens d'un meilleur respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit et d'une meilleure défense des droits et intérêts de l'enfant.
9. Dans la partie consacrée à la séparation des délinquants extrémistes violents dans des prisons ou quartiers spécifiques, il est précisé que cette ségrégation/séparation ne doit pas donner lieu à un placement à l'isolement, car ce régime a des conséquences très néfastes sur les détenus.
10. En ce qui concerne les paragraphes portant sur les représentants religieux, certaines délégations déplorent que soient cités expressément les imams et les musulmans. Ces paragraphes sont remaniés pour aboutir à une formulation plus neutre.

III. Projet de recommandation relative aux Règles européennes sur les sanctions et mesures appliquées dans la communauté

11. Le PC-CP remercie Rob Canton, expert scientifique, pour son excellent travail de réécriture et d'actualisation des Règles européennes sur les sanctions et mesures appliquées dans la communauté. Les participants examinent ensuite le projet de recommandation et son commentaire, auxquels ils apportent de nouvelles modifications. Plus précisément, les propositions de modifications soumises par le président du CDPC sont examinées, tout comme celles qui proviennent de M^{me} Nathalie Boissou (surtout pour la version française du texte).
12. Plusieurs délégations estiment que le terme générique « auteurs d'infraction » (qui désigne aussi bien les personnes soupçonnées d'avoir commis une infraction que celles ayant commis une infraction) devrait être remplacé par « prévenus et auteurs d'infraction », et le terme « prévenu » doit être expliqué. Certaines délégations font valoir que dans leur système juridique il existe plusieurs termes selon le stade de la procédure pénale. Il est décidé qu'il est inacceptable, sur le plan juridique, de qualifier d'auteur d'infraction un individu qui n'a pas encore été condamné et dont la peine n'a pas encore été déterminée. Le mot « auteur d'infraction » doit être réservé aux personnes dont la culpabilité a été établie et qui ont été condamnées.
13. Les participants insistent sur l'idée que le recours aux sanctions et mesures appliquées dans la communauté ne doit pas contribuer à élargir le champ de la justice pénale, c'est-à-dire que ces sanctions et mesures ne doivent pas être appliquées dans le but premier de se substituer à la prison mais parce qu'elles présentent un intérêt propre, si la situation s'y prête. Cela permettra de réduire le nombre de libérations conditionnelles (utilisées au lieu de libérations anticipées sans conditions) et d'éviter qu'une personne soit punie d'une sanction ou mesure appliquée dans la communauté plutôt que d'une sanction moins lourde comme une amende ou un avertissement.
14. Les droits et intérêts des victimes sont mentionnés à plusieurs autres endroits du texte et il est recommandé de tenir compte (pour calculer le reste d'une peine d'emprisonnement à purger) de la partie de la sanction ou mesure appliquée dans la communauté qui a été respectée par l'auteur d'infraction en cas de renvoi en prison pour violation des conditions et obligations.
15. Il est décidé d'utiliser dans tout le texte l'expression « travail d'intérêt général » pour tout travail non rémunéré effectué en faveur de la collectivité.

IV. Suites à donner à la 21^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation (2016, Pays-Bas)

16. Le président du PC-CP fait une synthèse sur l'organisation et le résultat de la conférence. Les participants conviennent que pour donner suite à la 21^e Conférence, et après les décisions prises lors de la dernière réunion plénière du CDPC en juin 2016, les travaux sur un projet de recommandation du Comité des Ministres concernant les enfants de parents incarcérés, auxquels seront associés l'ONG Children of Prisoners Europe (COPE) et le Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF), débiteront en 2017.
17. Les participants prennent note de l'exposé de M. Mikaël Poutiers sur la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels et de la demande visant à promouvoir cette journée parmi les agents et services pénitentiaires et de probation et à agir au niveau national pour mettre ces phénomènes en lumière et aider à les combattre.
18. S'agissant de la proposition figurant dans les observations écrites italiennes sur l'ordre du jour (traiter le problème de la surpopulation carcérale parmi les suites à donner à la 21^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation), le PC-CP estime que le Livre blanc sur le surpeuplement carcéral récemment adopté et les futurs travaux d'un sous-groupe du CDPC déboucheront sur des mesures pratiques en faveur de la mise en œuvre du Livre blanc, qui répondront suffisamment à la proposition.

V. 22^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation (20-21 juin 2017, Norvège)

19. Les participants prennent note des informations données par M. Harald Føsker, du Service correctionnel norvégien, au sujet de l'organisation de la 22^e Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (20-21 juin 2017, Lillestrøm, Norvège) à l'Institut de formation du personnel pénitentiaire norvégien et approuvent l'intitulé de la Conférence, « Recrutement du personnel, formation et développement de carrière ».

VI. Examen des recommandations et des résolutions dans les domaines pénitentiaire et de probation et approbation du programme de travail 2017

20. Le PC-CP examine et approuve le document PC-CP (2014) 16 rév 3, qui contient la liste des recommandations et résolutions du Conseil de l'Europe dans le domaine pénitentiaire et de probation ainsi que les mesures que doit adopter le PC-CP soit pour mettre à terme leur application (parce qu'elles sont obsolètes et/ou ont été intégrées dans des textes plus récents), soit pour les promouvoir, pour les actualiser ou pour examiner leur mise en œuvre par les autorités nationales.
21. Les participants approuvent le programme de travail du PC-CP pour 2017, à savoir réviser le commentaire sur les Règles pénitentiaires européennes, rédiger un projet de recommandation contenant des lignes directrices à l'intention des services pénitentiaires et portant sur les enfants de parents incarcérés et commencer à examiner les questions de la justice réparatrice, de la santé mentale et des délinquants sexuels.

VII. Les statistiques SPACE et le travail avec les correspondants nationaux

22. Le PC-CP prend note de l'exposé du professeur Marcelo Aebi sur les Statistiques pénales annuelles du Conseil de l'Europe (SPACE) et l'analyse de ces données, qui permet de conclure qu'il existe un risque de dévoiement de la justice pénale dans certains pays. Les participants souscrivent à la proposition du professeur Aebi, qui préconise, pour rendre ces travaux importants plus visibles et présents dans les médias, de communiquer à l'avance les dates des conférences de presse annuelles concernant SPACE aux services pénitentiaires et de probation nationaux.
23. Les représentants des quelques pays qui n'ont pas encore envoyé leurs données à l'équipe SPACE sont invités à accélérer le processus.
24. A la suite des observations écrites italiennes, il est décidé que les publications SPACE préciseront à l'avenir, dans le tableau portant sur la capacité des prisons, que les critères de calcul concernant la capacité d'accueil des cellules diffèrent selon les pays et qu'il n'est donc pas possible de dresser un bilan uniforme de la situation en matière de surpopulation carcérale. Les participants jugent néanmoins très important d'avoir une idée même approximative de la situation dans les pays européens.
25. Le PC-CP prend également note des activités prévues dans le cadre de la contribution financière de l'UE en faveur de SPACE pendant 18 mois (octobre 2016 - mars 2018), à savoir deux réunions des correspondants nationaux SPACE (financées par les fonds de l'UE et par le budget ordinaire du Conseil de l'Europe) et deux travaux de recherche sur la détention provisoire et les étrangers dans les systèmes pénitentiaires et de probation européens.

VIII. Activités de coopération dans le domaine pénitentiaire et de probation

26. Les participants prennent note du rapport de M^{me} Tanja Rakusic-Hadzic sur les activités menées par l'Unité de coopération en matière de droit pénal en 2016 ou prévues en 2017 dans des pays comme l'Arménie, la Géorgie, la Moldova, la Turquie et l'Ukraine et dans les Balkans occidentaux. Ils notent aussi qu'en 2016 les domaines d'intérêt prioritaires ont concerné les soins de santé mentale, le recours aux sanctions et mesures appliquées dans la communauté, ainsi que la police et la lutte contre la discrimination.

IX. Elections

27. Les participants sont informés que le mandat d'un des membres élus du Groupe de travail du PC-CP, M. Antanas Jatkevičius (Lituanie), s'achèvera à la fin de l'année. Dans l'hypothèse où certains de leurs bons experts des services pénitentiaires ou de probation seraient intéressés, ils sont invités à proposer des candidats et à contacter leur délégation nationale auprès du CDPC, lequel organisera les élections pendant sa réunion plénière de décembre 2016.
28. Le président du PC-CP remercie M. Jatkevičius pour sa participation active et sa contribution aux travaux du PC-CP et lui présente tous ses vœux de succès dans ses nouvelles fonctions au sein de l'Administration des tribunaux nationaux.

X. Intégration de la dimension du genre

29. Le nombre total des participants était de 60, dont 23 femmes, et il y avait une participation équilibrée aux travaux des femmes et des hommes à la fois en tant qu'orateurs ou intervenants sous les différents

points de l'ordre du jour. Des questions relatives aux femmes et au genre ont été examinées aux points II, III, IV, VII, VIII et IX.

XI. Date de la prochaine réunion plénière

30. Le PC-CP décide de tenir sa réunion plénière l'an prochain du 6 au 8 novembre 2017.

OoO

AGENDA / ORDRE DU JOUR

1. Opening of the meeting / Ouverture de la réunion

2. Adoption of the draft agenda and the draft order of business / Adoption du projet d'ordre du jour et du projet d'ordre des travaux

3. Report of the PC-CP Chair / Rapport du Président du PC-CP

PC-CP ToR 2016-2017
[English](#) / [Français](#)

4. Approval of the summary meeting reports of the PC-CP Working Group / Approbation des rapports sommaires des réunions du Groupe de travail du PC-CP

PC-CP (2016) 1
[English](#) / [Français](#)

PC-CP (2016) 5
[English](#) / [Français](#)

PC-CP (2016) 10
[English](#) / [Français](#)

5. Information provided by the Secretariat / Informations fournies par le Secrétariat

CDPC (2016) 8
[English](#) / [Français](#)

CM(2016)121-add3
[English](#) / [Français](#)

6. Draft Handbook for the prison and probation services regarding radicalisation and violent extremism / Projet de Guide pour les services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent

PC-CP (2016) 2 rev 3
[English](#) / [Français](#)

7. Draft Recommendation on the European Rules on community sanctions and measures / Projet de Recommandation sur les Règles européennes concernant les sanctions et mesures appliquées dans la communauté

PC-CP (2016) 4 rev 4
[English](#) / [Français](#)

PC-CP (2016) 8 rev
[English](#) / [Français](#)

PC-CP (2016) misc 2 rev
[English](#) / [Français](#)

8. Follow-up to the 21st Council of Europe Conference of Directors of Prison and Probation Services (2016, the Netherlands) / Suites à donner à la 21^e Conférence du Conseil de l'Europe des Directeurs des services pénitentiaires et de probation (2016, Pays-Bas)

[Link to the closing comments Vivian Geiran](#)

[Link to the programme](#)

9. 22nd Council of Europe Conference of Directors of Prison and Probation Services (13-14 June 2017, Norway) / 22^e Conférence du Conseil de l'Europe des Directeurs des services pénitentiaires et de probation (20-21 juin 2017, Norvège)

10. Review of the Recommendations and Resolutions in prison and probation fields / Examen des Recommandations et des Résolutions dans les domaines pénitentiaires et de probation

PC-CP (2014) 16 rev 3
[English](#) / [Français](#)

11. SPACE statistics and the work with the national correspondents / Les statistiques SPACE et le travail avec les correspondants nationaux

12. Co-operation activities in the prison and probation field / Activités de coopération dans le domaine pénitentiaire et de probation

13. Elections / Elections

PC-CP (2016) 9
[English](#) / [Français](#)

14. Any other business / Questions diverses

15. Dates of the next plenary meeting / Dates de la prochaine réunion plénière

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Ruslan JUMAYEV
Senior lieutenant of justice, inspector of the Public Affairs Section of the Penitentiary Service, Ministry of Justice

BELGIUM / BELGIQUE

Werner VANHOUT
Conseiller général de la DG Epi

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Aleksandar TOMIĆ
Inspector for Execution of Criminal Sanctions, Ministry of Justice

BULGARIA / BULGARIE

Angel TOPKAROV
Chief expert at the Department "International cooperation and training of staff", General Directorate „Execution of Sentences"

CROATIA / CROATIE

Martina BARIĆ
Head of Service of Special Programmes, Analysis, Evaluation and Prisoners' and Juveniles' Records, Prison system Directorate, Head Office, Ministry of Justice

CYPRUS / CHYPRE

Athena DEMETRIOU
Expert in detention matters and prison, Act. Senior Prison Officer, Ministry of Justice and Public Order

DENMARK / DANEMARK

Rekha Grue LARSEN
Security Advisor, Department of the Danish Prison and Probation Service

Katrine BORN THODSEN
Head of Section, Preventive Justice and Security, Ministry of Justice

ESTONIA / ESTONIE

Krister TÜLLINEN
Adviser, Criminal policy department, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Paulina TALLROTH (Dr)
Ministry of Justice

FRANCE

Roxane CENAT
Adjointe à la Directrice de projet Lutte contre la radicalisation, Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)

GEORGIA / GÉORGIE

Zviad MIKHANASHVILI
Director of the Penitentiary Department from the Ministry of Corrections

GREECE / GRÈCE

Ioannis KAZLARIS
Prison administration

HUNGARY / HONGRIE

Róbert FOK (Col.)
László PRIKKEL (Dr. Maj.)

ITALY / ITALIE

Salvatore NASCA
Executive (Manager), Ministry of Justice, Department of Juvenile Justice and Probation, Probation Office

LATVIA / LETTONIE

Kristine KIPENA
Head of Punishment Execution Policy Unit, Sectoral Policy Department, Ministry of Justice

LITHUANIA / LITUANIE

Tauras RUTKŪNAS
Advisor, Penitentiary and Probation System Unit, Administrative and Criminal Justice Department, Ministry of Justice

MALTA / MALTE

Apologised/Excusé

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Vladimir POPA
Expert suppléant, Chef intérimaire de l'Inspection Nationale de Probation, Ministère de la Justice

MONTENEGRO

Apologised/Excusé

Salvica RABRENOVIĆ
Director General for the Execution of Criminal Sanctions, Ministry of Justice

Aida BOJADZIC, advisor, Ministry of Justice

NORWAY / NORVÈGE

Anne-Li N. FERGUSON
Senior Adviser, Royal Norwegian Ministry of Justice and Public Security

Tom A. ENGER
Deputy Director General, Directorate of Norwegian Correctional Service

Harald FØSKER
International Director, Directorate of Norwegian Correctional Service

PORTUGAL

Paulo Manuel Sales Moimenta DE CARVALHO
Deputy General Director, Directorate General of Reintegration and Prison Services, Ministry of Justice

Jorge Filipe Sanches MONTEIRO
Head of Unit , Directorate-General of Reintegration and Prison Services, Ministry of Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Evelina OUESLATI
Conseiller juridique
Direction Nationale de la Probation, Siège central du Ministère de la Justice

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Ilya ANTONOV
First deputy head of the Legal Department of the Federal Penal Service, Ministry of Justice

Artem KULINTSOV
Chief Specialist, International Department of the Federal Penal Service, Ministry of Justice

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Marián PAPŠO
Mgr., General Secretariat of Corps of prison and court guards

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Slava NOVAK
Head of the International Cooperation, Head Office, Prison Administration, Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

Ronald GRAMIGNA
Chef de l'Unité exécution des peines et mesures, Département fédéral de justice et police DFJP, Office fédéral de la justice

“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA” / “L’EX-REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”

Jasmenka DONCHEVSKA
Head of Sector, Directorate for Execution of Sanctions

TURKEY / TURQUIE

Fatih GÜNGÖR
Head of Department, Adalet Bakanlığı

UKRAINE / UKRAINE

Vladyslav KLYSHA
Head of International and Public Relations Office, State Penitentiary Service (SPS)

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Steve GORMAN
Head of CT, Extremism Unit, Security Order and CT Directorate

**WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL DU
CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE**
(PC-CP)

Nathalie BOISSOU *****Apologised/Excusée*****

Directrice des services pénitentiaires, Responsable du pôle relations internationales, Cabinet de la Directrice de l'administration pénitentiaire, Ministère de la Justice, France

Annie DEVOS

Administratrice générale des Maisons de Justice, Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique

Vivian GEIRAN

Chair of the PC-CP

Director, Probation Service HQ, Ireland

Antanas JATKEVIČIUS

Senior Adviser to the Director of the National Court Administration of the Republic of Lithuania
Research fellow, Lithuanian Institute of Law, Lithuania

Joerg JESSE

Vice-Chair of the PC-CP

Director General

Prison and Probation Administration, Acts of Clemency, Ministry of Justice, Mecklenburg - Western Pomerania, Germany

Attila JUHÁSZ

Prison Governor, Senior member, Heves County Remand Prison, Hungary

Nikolaos KOULOURIS

Assistant Professor in Social Policy and Offenders' Custodial and Non-Custodial Treatment, Department of Social Administration and Political Science, Democritus University of Thrace, Greece

Dominik LEHNER (Dr.)

President, Expert Committee on Offender Risk Assessment Northwest & Central Switzerland

Nadya RADKOVSKA

Head of the Department for International Relations and Training of Staff, General Directorate Execution of Sentences, Ministry of Justice, Bulgaria

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Marcelo AEBI

Professeur, Vice-directeur, Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne, Suisse

Robert CANTON

Community and Criminal Justice, De Monfort University Leicester, United Kingdom

Christopher DEAN

Director, Identify Psychological Services Ltd, United Kingdom

Merel MOLENKAMP

Senior adviseur, RadarAdvies, The Netherlands

D. Elaine PRESSMAN, Ph. D.

Associate Fellow, International Centre for Counter-Terrorism (ICCT), The Netherlands

* * * * *

NEIGHBOURHOOD PARTNERSHIP WITH THE COUNCIL OF EUROPE WITHIN THE FRAMEWORK OF THE SOUTH PROGRAMME II / PARTENARIAT DE VOISINAGE AVEC LE CONSEIL DE L'EUROPÉ ET DANS LE CADRE DU PROGRAMME SUD II

MOROCCO / MAROC

Mina JAMIL *****Apologised/Excusée*****
Magistrate, Ministère de la justice et des libertés

JORDAN / JORDANIE

Safwan Mohamad MBIDEEN
Director of the Judiciary and Assistant Director of Legal Affairs

TUNISIA / TUNISIE

Abdel Hamid ABADA
Procureur général près la Cour d'appel de Sousse, Chef de bureau de probation de Sousse

INTERNATIONAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES

CONFEDERATION OF EUROPEAN PROBATION / CONFEDERATION EUROPÉENNE DE LA PROBATION (CEP)

Willem VAN DER BRUGGE
Secretary General OF CEP

EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONAL SERVICES / ORGANISATION EUROPEENNE DES SERVICES PENITENTIAIRES ET CORRECTIONELS (EuroPris)

Kirsten HAWLITSCHKEK
Executive Director

* * * *

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

Ad hoc Committee for the Rights of the Child (CAHENF) / Comité ad hoc pour les droits de l'enfants (CAHENF)

Maria Andriana KOSTOPOULOU

DIRECTORATE GENERAL II – DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE II - DEMOCRACIE

Children's Rights Division / Division des Droits des Enfants /

Mikaël POUTIERS
Secretary to the Lanzarote Committee / Secrétaire du Comité de Lanzarote

**DIRECTORATE GENERAL I - HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW INFORMATION SOCIETY AND
ACTION AGAINST CRIME DIRECTORATE**

**DIRECTION GÉNÉRALE I - DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT
DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**

Action against Crime Department / Service de la Lutte contre la Criminalité

Ivan KOEDJIKOV

Head of Department / Chef de Service

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Carlo CHIAROMONTE

Head of Division / Chef de Division

Secretary to the European Committee on Crime Problems (CDPC) / Secrétaire du Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC)

Ilina TANEVA

Secretary to the PC-CP / Secrétaire auprès du PC-CP

Tanja RAKUSIC-HADZIC

Head, Criminal Law Co-operation Unit / Chef, Unité de coopération droit pénal

Christine COLEUR

Assistant / Assistante

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Rémy JAIN

Martine CARALY

Derrick WORSDALE